



1000 emplois en plus en 2016
500 emplois en plus en 2017
L'action de la CGT paie

Lors de la réunion du 3 octobre 2017 entre la CGT, les autres organisations syndicales et la Direction sur la situation de l'emploi au sein d'Orange, Stéphane Richard annonce le recrutement de 500 emplois supplémentaires.

C'est le résultat de l'action continue et déterminée de la CGT

Depuis 2015 la CGT bataille pour que les emplois soient alignés sur la fourchette haute des perspectives d'emplois et compétences annoncées par la direction. Cela tant dans les luttes qu'elle mène que dans les instances du CCUES, CE et autres réunions.

Comme en 2016 nous demandions 1000 emplois pour 2017.

L'annonce de 500 emplois supplémentaires, portant ainsi le nombre de 6000 à 7500 recrutements pour les années 2016, 2017, 2018, ouvre une nouvelle perspective notamment aux nombreux alternants qui sont dans l'entreprise.

C'est aussi la reconnaissance par l'entreprise d'un malaise profond en termes d'emploi.

Ne pas s'arrêter en si bon chemin

Si la décision va dans le bon sens, (un remplacement pour deux départs au lieu de un pour trois) elle demeure insuffisante pour la CGT. En effet dans le même temps 16000 emplois ont disparu. Et pourquoi pas un remplacement pour un départ ?

La direction doit revoir fondamentalement sa stratégie d'externalisation des activités, notamment celles relatives au déploiement du FTTH, où près de 26000 emplois sont sous-traités.

La CGT a exigé la ré internalisation de toutes les activités sous-traitées. Par ailleurs, la situation de l'emploi est compliquée dans tous les services notamment, sous l'effet de Compliance, de l'intensification du travail liée aux nouvelles organisations du travail.

La surcharge de travail et les pertes de repères des salariés Orange nécessitent des emplois et le recrutement des compétences pour l'avenir.

Enfin la CGT prend appui sur l'accord du numérique pour exiger que les gains de productivité dégagés soient utilisés à l'emploi et la réduction du temps de travail.

Ensemble nous pouvons décider de notre avenir.

Nous avons obtenu 500 emplois, c'est une première étape.

Le 10 octobre 2017 est une nouvelle date à saisir dans le processus de mobilisation pour l'emploi, les salaires, les contrats de travail, un code du travail du 21 ème siècle.

La CGT a déposé un préavis pour le 10 octobre.

Ensemble décidons de notre avenir !

